AECK/WG

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2024 – 1080 DU 31 JUILLET 2024 portant nomination au Ministère de la Justice et de la Législation.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- **Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- **vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2024-892 du 11 avril 2024 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- **vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- **VU** le décret n° 2023-458 du 13 septembre 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la justice et de la Législation ;
- sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, après avis du Conseil supérieur de la Magistrature en sa session du 24 juillet 2024,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 31 juillet 2024,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère de la Justice et de la Législation dans les fonctions ou structures suivantes :

- A la Cour suprême
- Conseillers
 monsieur Agboton Alexis METAHOU
 monsieur Wilfrid Sonagnon ARABA
 monsieur Seïdou BONI KPEGOUNOU
 monsieur Sanni Sidi Hamza GAUTHE
- Parquet général
- Avocat général
 monsieur Mèmavo Jacques HOUNSOU



- A la Chancellerie
- Directeur des Affaires pénales et de Grâces monsieur Norbert Lié DADJO
- Dans les juridictions
- Cour de Répression des Infractions économiques et du Terrorisme

Chambre des appels

monsieur Fortunato KADJEGBIN

- Cour spéciale des Affaires foncières

Procureur spécial

monsieur Freddy YEHOUENOU

Conseillers

monsieur Désiré Padel DATO

monsieur Serge TCHINA

monsieur Alphonse GBOSSOU

Juge d'instruction du premier cabinet

monsieur Sourou Noël HOUNGBO

- Cour d'appel de Cotonou

Conseillers

monsieur Adjima KHALIFA DJIMILA monsieur Mitondji ADOKO monsieur Ignace ADIGBLI monsieur Dossa Justin AGASSOUNON

Premier substitut général

monsieur Jules AHOGA

- Tribunal de première instance de première classe de Cotonou

Procureur de la République

monsieur Olushégun Romaric Abdel-Salim TIDJANI SERPOS

Juge au pôle des mineurs

madame Augustine Blanche ADONON

- Tribunal de première instance de première classe de Porto-Novo

Juge d'instruction du premier cabinet

monsieur Kotè Pascal Hermann Yannick MENSAH



Juge d'instruction du deuxième cabinet madame Amour Hélèna Ebun Oluwa MAHMA

- Tribunal de première instance de deuxième classe d'Abomey-Calavi Juge au pôle des mineurs

madame Balkissou OSSENI épouse OSHO

Premier substitut du procureur

madame Souhaïlatou TOURE IDRISSOU

Deuxième substitut du procureur

monsieur Jésoutonden Eude HOUNGBEDJI

Troisième substitut du procureur

madame Irisse Akouélé FATOGNON épouse AVOHOU

- Tribunal de première instance de deuxième classe d'Allada Procureur de la République

monsieur Idossou Ivignon Rodrigue SEDONOUGBO

 Tribunal de première instance de deuxième classe de Pobè Président

monsieur Affognon Thierry AHOVE

Cour d'appel d'Abomey

Président

monsieur Christian Amaté ATAYI

Procureur général

monsieur Ousman ALEDJI

Tribunal de première instance de deuxième classe d'Abomey
 Président

monsieur Francis Enagnon BODJRENOU

Juge d'instruction du premier cabinet et juge des mineurs madame Marie Mathilde Vinassé MEKPOH épouse SOUKPO

Juge d'instruction du deuxième cabinet

monsieur Mamoudou Adjassa ABIOLA

Juge d'instruction du troisième cabinet

monsieur Euloge Philibert Mahutin Comlan QUENUM



- Tribunal de première instance de deuxième classe de Lokossa
 Premier substitut du procureur
 monsieur Sènan Gérard AFFEDJOU
- Tribunal de première instance de deuxième classe de Savalou
 Président
 monsieur Zéphyrin AGASSOUNON
 Procureur de la République
 monsieur Firmin AMOUSSOU
- Tribunal de première instance de deuxième classe de Comè
 Président
 monsieur Laziwolé Aladé Abdou Karimi ADEOTI
- Cour d'appel de Parakou
- Conseillers
 monsieur Antoine HOUEZE
 monsieur Bachirou ASSOUMA AMADOU
- Premier substitut général
 monsieur Jacques Fiacre AZALOU-TOKPASSI
- Deuxième substitut général monsieur **Samuel NOUTOHOU**
- Troisième substitut général monsieur **Jesukon Antoine ABEVI**
- Tribunal de première instance de première classe de Parakou Président
 - monsieur Alou Bani DEMON
- Juge d'instruction du premier cabinet madame Jaurès Neil Sèna ZINFLOU
- Juge d'instruction du deuxième cabinet monsieur Pierre Sètondji CODJIA
- Procureur de la République monsieur Raoul Alain AGBOTON.



Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il est publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 31 juillet 2024

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie et des Finances.

Romuald WADAGN Ministre d'État Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,

Yvon DETCHENOU

<u>AMPLIATIONS</u>: PR: 6; AN: 4; CC: 2; CS: 2; C.COM: 2; CES: 2; HAAC: 2; HCJ: 2; MJL: 2; MEF: 2; AUTRES MINISTERES: 19; SGG: 4; INTERESSE: 1; JORB: 1.